

Situation

Je suis un.e **professionnel.le de santé** en libéral, professionnel.le hospitalier,

et je REPERE, je CONSTATE, ou j'ai des INQUIETUDES concernant un danger ou risque pour un enfant MINEUR. Que faire ?

Ressources

Je peux utiliser **2 ressources** importantes **pour savoir quoi faire** et en **quelles circonstances** :

Le GUIDE interactif du Département d'Ille et Vilaine sur « l'Enfance en danger ou en risque de danger »

L'OUTIL interactif de l'HAS sur le repérage et signalement de la maltraitance des enfants pour les médecins

Le GUIDE du Département de Loire Atlantique pour les professionnels travaillant auprès d'enfants

Le GUIDE de la CRIP* de Loire Atlantique pour les médecins et professionnels de santé

* Cellule de Recueil, de traitement et d'évaluation des Informations Préoccupantes)

Comment?

Si je fais une Information Préocuppante (IP) adressée au CRIP ((Cellule de Recueil, de traitement et d'évaluation des Informations Préoccupantes) ou au Département, je remplis la fiche de signalement :

Pour le département du 35

Pour le département du 44 :

Pour les médecins

Pour les autres professions

Pour le département du 56

Si je suis médecin et fais un signalement au Procureur de la République :

Modèle de certificat initial Modèle de signalement

Contacts du territoire

Pour les communes du 35 :

Tel: 02 99 02 38 02 crip35@ille-et-vilaine.fr

Pour les communes du 44 :

Tel: 02.51.17.21.88 crip44@loire-atlantique.fr CRIP (Cellule de Recueil, de traitement et d'évaluation des Informations Préoccupantes)

Pour les communes du 56 :

Tel: 02.97.54.57.73 infos.preoccupantes@morbihan.fr

CDAS (Centre départemental d'action sociale) pour les communes du 35 :

9 Avenue de la Gare - Redon Tél : 02.22.93.66.50 cdas-redon@ille-vilaine.fr

Horaires & ouverture

- Du lundi au jeudi : 9h-12h30, 13h30-17h.
- Fermeture au public le vendredi matin, l'accueil téléphonique reste assuré.

Services du département

EDS (Espaces Départementaux des Solidarités) pour les communes du 44 :

Rue d'Ahaut - St Nicolas de Redon

Tel: 02.99.70.54.54

eds.stnicolasderedon@loire-atlantique.fr

Horaires & ouverture :

• Du lundi au vendredi : 9h-12h15, 14h-17h15 (sauf jeudi matin).

CMS (Centre Médico Social) pour les communes du 56 :

ALLAIRE : Rue de Redon Tel : 02.99.71.91.15 cms-allaire@morbihan.fr

Accueil téléphonique

• Du lundi au vendredi 9h-12h30, 13h30-17h LA GACILLY : Rue de la liberté Tel : 02.97.69.53.08 antenne-lagacilly@morbihan.fr

Horaires d'ouverture :

 Lundi, mardi, vendredi 9h-12h30, 13h30-17h

UAPED (Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger)

du Centre Hospitalier Intercommunal Redon Carentoir 02.99.71.71.71 Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger

Pour les situations relevant d'une urgence :

Mise à l'abri immédiate envisagée ; Faits de violences sur mineur es récurrents ou graves ou récemment commis par le s parent s et/ou risque important de récidive de violences. Tribunaux judiciaires pour signalement au Procureur de la République

Adresser votre signalement par mail à

Pour les communes du 35 : TJ de RENNES : std.tj-rennes@justice.fr

Pour les communes du 44 : TJ de SAINT NAZAIRE : ttr1.tj-st.nazaire@justice.fr

Pour les situations non urgentes

(autres situations)

Adresser votre signalement par mail à :

Pour les communes du 35 : TJ de RENNES : mineurs.pr.tj-rennes@justice.fr Pour les communes du 44 : TJ de SAINT NAZAIRE : tj-st.nazaire@justice.fr

Pour les communes du 56 : TJ de VANNES : perm-pr.tgi-vannes@justice .fr